

SOMMAIRE

N° 1 – JUIN 2021

Edito

p. 1

Politique financière

p. 2

Activités Juridiques,

p. 3 à p.5

Reprise des permanences juridiques en présentiel – un après-midi en permanence juridique à l'UL
Heures de DIF

Activités revendicatives

p. 6 à p.33

Le collectif formation recrute – Calendrier 2^{ème} semestre 2021 p. 34 et p. 35

Une nouvelle formation « Agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail » p. 36

Fiche d'inscription p. 37

Demande de formation à l'employeur p. 38

Collectif antisexisme UL CGT Nancy

p. 39

Culture

p. 40

La secrétaire administrative reprend le travail à 100 % en présentiel comme avant le début de la crise sanitaire et sera donc présente le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Union Locale CGT de Nancy et ses environs
17 rue Drouin 54000 Nancy
Tél. : 03 83 32 20 14
Fax : 03 83 32 04 34
Mail : ul-cgtncy@wanadoo.fr
ISSN 1264-8493



Edito

Après plus d'un an d'interruption, voici le nouvel Echo de l'UL !

La pandémie semble vouloir reculer et les activités de l'UL en conséquence vont reprendre petit à petit. Nos formations syndicales continuent, les permanences juridiques du mercredi après-midi vont reprendre uniquement sur rendez-vous (16 et 30 juin pour l'instant), le collectif revendicatif a prévu une Brocante apéro-concert le 11 juin... et en plus l'UL a le plaisir de connaître une naissance : le collectif pour l'égalité femme-homme et contre les discriminations et violences sexistes et sexuelles (de son « petit nom » : collectif antisexisme !) animé par Marjorie (CPAM) et Nicolas (Energie).

Cela tombe bien que nos activités reprennent – nous espérons revenir à une vitesse de croisière petit à petit – car la lutte des classes, elle, ne s'est jamais arrêtée. Bien sûr, pour l'essentiel, dans les mobilisations interprofessionnelles, nous mobilisons toujours que le noyau dur militant, mais dans les entreprises et les services publics, les luttes sont nombreuses et se multiplient en France comme sur notre territoire – ça sera une condition sine qua non de la « convergence » : Majorelle, CAF, BUT, REMM, ARS et Réalise, Petite enfance, territoriaux de Vandoeuvre, CHRU... on sent que quelque chose bouillonne dans l'atmosphère mais que nous sommes encore dans cette phase d'accumulation des colères, des expériences et des forces. Les luttes démarrent mais la convergence se cherche encore...

Nous savons qu'en France, la période des congés estivaux n'est pas propice au développement de la lutte des classes. Cette année, cela sera certainement encore le cas (la dernière grande lutte généralisée pendant l'été date quand même de 1953 avec la grève de la fonction publique) ; Elle le sera peut-être encore moins que les années précédentes tant le besoin de souffler après cette année aussi inédite pour toutes et tous qu'éprouvante pour chacun-e se fait ressentir. Mais sait-on jamais...

Cependant, la colère ne va pas retomber, elle est profonde et ancrée, et la CGT doit d'ores et déjà mobiliser aujourd'hui pour préparer la rentrée et rester dans la mesure du possible sur le pont : le samedi 12 juin, des manifestations unitaires contre l'extrême droite et contre le recul de nos droits démocratique auront lieu partout en France. A Nancy, le rendez-vous est à 10h30 place de la République. Le 15 juin, les agents de la fonction publique sont appelé-e-s à faire grève pour l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique qui casse le statut des fonctionnaires. Une journée de grève et de manifestation des énergéticiens aura lieu le 22 juin (à Nancy, une manif est prévue à 14h30 place Dombasle). Les différents secteurs sont appelés par la direction confédérale à venir renforcer ce mouvement autour de leurs propres revendications dans un objectif de convergence des luttes.

En plus de notre soutien aux luttes locales, il faut que nous nous mobilisions et que nous mobilisions autour de nous pour ces initiatives et celles qui se feraient jour dans cette période agitée socialement et politiquement. Autant d'initiatives que nous devons voir comme des jalons pour la construction du rapport de force nécessaire pour en finir avec cette politique et ce gouvernement, maintenant et en prévision de la rentrée sociale.

Yann Venier

Secrétaire Général



Politique financière

POLITIQUE FINANCIERE DE L'UL DE NANCY

règlements des cotisations syndicales

Il y a urgence !!!!

Dans la continuité des règles de vie syndicale qui s'appliquent à tous les syndicats, syndiqué(es) et militants(es) CGT, il en est une qui rencontre beaucoup de difficultés d'application. Cette règle vous l'aurez compris, est celle du reversement en temps et en heure de la cotisation syndicale. Nous le rappelons : pour que notre organisation syndicale fonctionne en toute indépendance, notamment financière, nous nous devons de respecter nos statuts qui confirment bien l'obligation du paiement d'une cotisation, laquelle nous donne le droit d'expression et d'existence.

Certes, nous pouvons comprendre que la pandémie et le confinement depuis le début de l'année 2020, le télétravail aient éloigné nos syndiqués et militants de la vie syndicale.

Cependant, à la date d'aujourd'hui,, nombreux sont les syndicats qui, à ce jour, n'ont pas réglé, ni soldé les cotisations 2020.

28 syndicats du périmètre de l'UL de Nancy manquent à l'appel en 2020 !!! D'autres n'ont pas terminé de régler l'année citée, ce qui est assez inquiétant, d'autant que l'Union Locale CGT de Nancy, tout comme les autres structures CGT, rencontrent des difficultés de fonctionnement liées aux charges mensuelles qu'elles ont continué à régler, y compris pendant le confinement, car très peu de reversement financier des syndicats à Cogetise.

Alors que nous le rappelons régulièrement, la plupart de nos syndiqués sont au prélèvement automatique, il est anormal que les cotisations syndicales ne soient reversées qu'au bout d'un an voir 18 mois, comme nous pouvons le constater souvent. Comment peut-on fonctionner ?

Recul important pour 2021, il y a vraiment urgence de régulariser au plus vite

Nous accusons déjà un énorme retard alors que nous sommes au 6^{ème} mois de l'année 2021 et qu'il n'y a que 12 syndicats du périmètre de l'UL de Nancy qui ont fait un versement à COGETISE, et ce ne sont pas les plus gros qui ont versé !!!

Cette situation est très grave pour le fonctionnement de toutes les structures CGT.

Ce n'est pas sérieux, nous devons nous ressaisir rapidement !!

Nous insistons auprès de tous les trésoriers des syndicats pour régulariser au plus vite, en effectuant des versements très rapidement à COGETISE pour 2021, d'autant que les congés arrivent et que nous prendrons encore du retard dans la rentrée des cotisations syndicales.

Afin d'aider les trésoriers et militants, le secteur politique financière de l'UL de Nancy se tient à disposition pour aider au règlement des cotisations syndicales (de préférence les matins). Vous pouvez téléphoner pour convenir d'un rendez-vous).

Fraternellement.

Pour le secteur politique financière de l'UL de Nancy

Françoise Lemoine tel 06 41 11 37 58



Activités juridiques

Reprise des permanences juridiques à l'UL de Nancy

Les permanences juridiques en présentiel reprennent un mercredi sur deux à l'UL de Nancy sur rendez-vous.

Les gestes barrières ainsi que le port du masque restent d'actualité.

Pour le mois de juin, les permanences auront lieu les 16 et 30 juin, sur rendez-vous à partir de 13h30.

Pour prendre rendez-vous et comme avant le 1^{er} confinement, il faudra contacter le secrétariat au 03 83 32 20 14.



C'est peu dire que le monde du travail a souffert durant cette période, et pas seulement du fait de la pandémie. Les permanences juridiques, déclinées à la fois téléphoniquement et en présentiel ces derniers mois ont vu émerger de nouveaux contentieux ; Il y eut bien sûr les carences liées à la protection des salariés et, hélas, certains l'ont payé dans leur chair. Il y eut ceux qui furent victimes de patrons voyous qui les faisaient travailler tout en touchant le chômage partiel. Il est vrai que les pouvoirs publics, confiants dans le patronat et faute de moyens à l'inspection du travail n'ont pas cru bon de mettre en œuvre les contrôles nécessaires. Il y eut ceux qui ont subi les effets d'aubaine d'employeurs indécents au-travers de licenciements prononcés au nom de la Covid.

A l'incurie d'un gouvernement face à cette catastrophe sanitaire a succédé le cynisme de patrons, petits et grands, saisissant l'occasion offerte par cette pandémie.

Faute de mobilisation suffisante, d'un rapport de force favorable, soumis à des craintes légitimes, le monde du travail a pris de nombreux coups sans possibilité de riposte.

Pour certains, la seule issue est de faire prévaloir le préjudice subi. Pour rappel, le recours aux Prud'hommes, si nécessaire soit-il pour redonner dignité et réparer l'injustice marque l'échec du syndicalisme qui n'a pu empêcher le préjudice. Il nous faut pourtant le faire et accompagner les salariés victimes de la prédation patronale.

Nos permanences assument ce rôle et nous enregistrons nombre de jugements favorables. Elles permettent en outre de faire connaître aux salariés une CGT combative, compétente et à leurs côtés.

Si les conditions actuelles ne permettent pas d'optimiser au mieux cet outil mis à disposition du monde du travail, il nous faut poursuivre car la liste est longue de celles et ceux que l'action combinée du patronat, du gouvernement et de la crise sanitaire va impacter dans les prochains mois.

On nous met en garde contre les variants Indiens ou Brésiliens... Méfiez-vous tout autant du variant libéral, tout aussi meurtrier que les autres.

Une après-midi en permanence juridique à l'UL

Sur rendez-vous, nous accueillons des personnes qui viennent être conseillées pour faire face à des situations problématiques rencontrées dans leur emploi ou avec leur employeur.

Ces situations, en voici quelques-unes :

- Une salariée **licenciée par texto**...
- Un salarié qui ne reçoit pas depuis 6 mois le **complément de salaire** pendant son arrêt maladie
- Un salarié qui subit du **harcèlement** d'une de ses responsables, celle-ci étant couverte et protégée par l'employeur. Ni le CHSCT, ni la médecine du travail ne fait quelque chose.
- Un salarié qui suite à son licenciement se rend compte que le solde de tout compte est faux, des sommes lui sont dues, **comment les réclamer après avoir signé ?**
- Une boîte qui a été rachetée : le contrat de travail d'un salarié est transféré, son nouvel employeur lui propose un CDD de 3 mois alors qu'il était en CDI ! refus de la personne, résultat, il est « **mis au placard** », il a le droit d'être présent, mais ne peut rien faire ni même toucher le matériel de l'entreprise. Le repreneur le considère comme encore salarié du cédant.
- Un employeur tend à son salarié un courrier, de quoi s'agit-il ? **un modèle pour faire sa lettre de démission** car l'employeur souhaite se séparer de lui mais ne veut pas le licencier
- Une salariée qui reçoit sa lettre d'entretien préalable au **licenciement pendant son congé maternité !**
- Un salarié découvre sa **fiche de paie erronée** : il est noté en chômage partiel pendant la crise sanitaire, alors qu'il a travaillé à temps complet
- Un salarié qui réclame simplement les **heures supplémentaires** que son employeur lui doit, mais qu'il ne veut pas lui payer.
- Le responsable de chantier d'un salarié lui dit qu'il n'y a pas de travail actuellement, et monsieur reçoit ensuite des courriers de son entreprise (basée dans une autre région) lui disant **qu'il est licencié pour faute** car il n'est pas venu travailler sur son chantier !

C'est incroyable

Toutes ces situations sont véridiques et rencontrées lors de ces dernières semaines. On a beau le savoir, ces situations existent, mais c'est particulier de les voir défiler aussi nombreuses.

Que de détresse durant ces après-midi ! « **CE N'EST PAS NORMAL !** », « **JE NE VEUX PAS ME LAISSER FAIRE !** », « **CE N'EST PAS JUSTE !** », « **QUE DOIS-JE FAIRE ?** », « **JE N'EN PEUX PLUS !** ».

De l'énerverment justifié face au patron, de la culpabilité ressentie de ne pas avoir compris plus tôt, d'avoir signé tel ou tel papier, ou de ne pas avoir osé dire « non ». Et parfois des larmes aussi.

Face à cela, que faisons-nous ?

Nous regardons les contrats, les fiches de paie, les conventions collectives, les textes réglementaires, pour vérifier les éléments juridiques et réglementaires en lien avec la demande et situation.

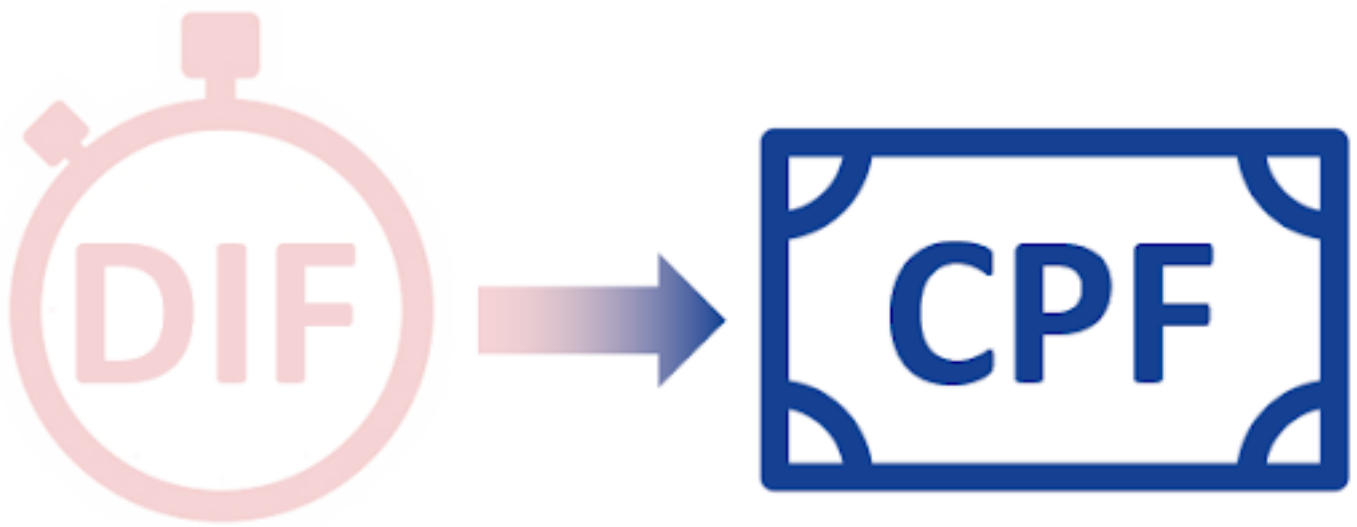
Nous réfléchissons avec les personnes sur ce qui pourrait être le mieux pour elles. Nous les orientons sur des pistes d'actions : faire tel ou tel courrier, solliciter des conseillers du salarié, monter un dossier prud'hommes, voir un avocat etc... mais nous ne pouvons faire guère plus.

Nous écoutons les personnes, parfois ce qui peut être le plus utile finalement c'est simplement de pouvoir avoir un espace pour dire les choses dans ces situations.

Si on compte environ 5 ou 6 rendez-vous chaque mercredi (depuis que nous avons instauré les rendez-vous lors des permanences à cause de la situation sanitaire), c'est plus de 200 personnes reçues par an à la permanence juridique de l'Union Locale CGT de Nancy. Certaines sont syndiquées, d'autres non, mais toujours accueillies, toujours écoutées.

Comme nous avons pu le dire à une salariée un de ces mercredis : « *Vous avez raison moralement, mais sachez que les patrons sont bien plus armés que vous, pour faire la guerre* » Alors avant de se retrouver dans une situation nécessitant la venue à nos permanences voici quelques conseils :

- Si tu fais partie d'un syndicat adresse toi à lui en premier
- **NE JAMAIS RIEN SIGNER** sans lire ni sans comprendre
- **OSER DIRE NON** et prendre le temps de se renseigner
- **NE PAS CROIRE LE PATRON SUR PAROLE**



Heures de Droit Individuel à la Formation (DIF) non utilisées ne laissez pas passer la date !!! Attention aux arnaques au compte personnel de Formation (CPF) !!!!

Vous trouverez ci-dessous une information de la Commission Emploi/Travail/Formation Professionnelle du Comité Régional concernant les heures de DIF non utilisées.

Cette info renvoie, par les liens ci-dessous, vers le site de la CGT.

Heures de Droit Individuel à la Formation (DIF) non utilisées ne laissez pas passer la date!!!

Si vous étiez salarié avant le 31 décembre 2014, vous avez jusqu'au 30 juin 2021 pour transférer vos heures de Droit Individuel à la Formation (DIF) sur votre compte personnel de formation (CPF). Si vous avez travaillé à temps plein, ces heures acquises vous permettent de bénéficier d'un capital de 1800€ si vous souhaitez faire une formation .Elles vont venir se cumuler à celles qui figurent sur votre compte personnel de formation. Que vous soyez en emploi ou entre 2 jobs, votre employeur ou pôle emploi peut vous refuser de financer une formation qui vous tient à cœur. Chaque heure inscrite dans votre compte CPF est valorisée à 15 €, il faut donc mettre toutes les chances de votre côté et valoriser un maximum d'heures possibles. La confédération a publié un article à ce sujet qui explique pas à pas comment procéder , vous le trouverez en cliquant sur le lien suivant:

<https://www.cgt.fr/actualites/france/interprofessionnel/legislation/heures-de-dif-non-utilisees-ne-laissez-pas-passer>

Attention aux arnaques au compte personnel de Formation (CPF)!!!

N'oubliez pas que votre compte personnel de formation vous appartient et qu'il faut se méfier des publicités qui revendiquent des formations gratuites , même s'il s'agit de diplômes d'état. En fait, ils vous demandent de mobiliser votre CPF et jouent sur le fait que vous n'avez pas d'avance d'argent à faire mais en définitive votre crédit d'heures baisse. La confédération attire également notre attention sur les arnaques au CPF qu'elles soient perpétrées par des inconnus (vols d'heures et donc d'argent) ou par des voleurs connus nos employeurs qui utilisent le CPF pour se soustraire à ses obligations réglementaires de formation. Soyons tous et toutes vigilant(e)s ! Vous trouverez l'article en cliquant sur ce lien:

<https://www.cgt.fr/actualites/france/formation/attention-aux-arnaques-au-cpf-compte-personnel-de-formation>



Activités revendicatives

COLLECTIF REVENDICATIF

Collectif : à l'Union locale nous avons essayé de travailler différemment, et ce, afin d'avoir une organisation, une réflexion plus collective, nous n'avons pas la prétention d'y être arrivé à 100% mais nous y travaillons.

Notre collectif est ouvert, les camarades vont et viennent au gré de leurs disponibilités.

En effet pas de contrainte de participation à toutes les réunions, à toutes les initiatives, au travail nécessaire d'organisation etc.

Chacun-e peut à tout moment apporter sa pierre à l'édifice « il y en a plus dans 10 têtes que dans une » et le fait d'être ce collectif ouvert nous permet cette réflexion collective.

Revendicatif : notre rôle est de relayer les informations et d'organiser la riposte nécessaire, de déployer l'activité revendicative dans nos entreprises, en lien et à partir des revendications spécifiques de chaque professions, de chaque entreprises, et permettre ainsi de mobiliser l'ensemble de nos organisations sur les temps forts de nos initiatives et luttes.

A ce jour il nous manque le lien physique avec nos syndicats, mails, tel, courriers, publications diverses ne suffisent pas. Certes, nous voyons beaucoup de nos orgas dans les manifs, mais nous constatons que malheureusement beaucoup sont absentes, même si elles ont une activité dans leur boîte. Il nous faut impérativement recréer ce lien indispensable, et pour se faire, nos syndicats doivent nous faire part de leurs luttes, conflits, de leurs assemblées, de leurs réunions de bureau, il n'y a rien de plus important que l'inter pro, nous devons nous appuyer sur cette richesse, et pas seulement lorsque les conflits éclatent et nécessitent l'aide du tous ensemble !

Notre collectif participe à l'organisation et à la mobilisation des grands moments de notre vie syndicale, (SAD, Kéolis, SNCF, CHRU, Livreurs, Castorama, Majorelle, manifestation devant Lobau, sans oublier la défense de notre UL etc) Distribution de tracts, collage d'affiches également.

Nous sommes aussi mobilisés pour apporter notre aide aux camarades en luttes, dans les entreprises mais également en apportant aide financière aux copains victimes de discrimination syndicale, nous organisons diverses initiatives afin d'alimenter la caisse des réprimés, brocante, concert, projection de film, loto, soirée débat, ce qui nous permet une rentrée financière pour les aides mais également créer du lien différemment avec nos camarades. Nos initiatives festives et conviviales méritent d'être bien plus partagées, ce qui malheureusement n'est pas le cas.

Dans nos entreprises, est-ce que les infos circulent auprès des syndiqués-es ????? Comment sont gérées les infos ????

Nous travaillons également à la mise en place d'un groupe de travail sur "les offres d'emplois illégales" les chômeurs sont sans cesse pointés du doigt, le gouvernement dans ses déclarations tentent de montrer que des centaines d'offres d'emplois restent non pourvues, et donc par conséquent les privés d'emploi seraient responsables de leur situation, d'où la nécessité de la dernière réforme de l'assurance chômage! ben voyons !

Hors, des camarades de différentes régions ont démontrés l'existence d'offres illégales, à l'UL s'est tenue une réunion avec les camarades confédéraux en charge de cette campagne, qui a donné de bons résultats mettant en difficulté la direction nationale de pôle emploi. Les camarades sont disponibles pour nous aider dans ce travail, ainsi que des camarades de pôle emploi. Campagne que nous mènerons dès septembre, les bonnes volontés sont les bienvenues.

Notre collectif, un collectif créatif, inventif, fraternel et ouvert

Rejoignez-nous !



La CGT de la Caf accueille les nouveaux embauchés

A la Caf de Meurthe-et-Moselle, les départs ont beau ne pas être tous remplacés, **les recrutements restent nombreux** : de l'ordre d'une soixantaine par an (pour un effectif de 360 salariés), dont les $\frac{3}{4}$ en CDD... mais qui finiront parfois par être embauchés après une plus ou moins longue période de précarité.

A la CGT, on s'est dit qu'il fallait absolument **s'adresser à ces jeunes collègues**. Car il n'est pas facile d'arriver dans une entreprise, d'y trouver ses marques... et encore plus compliqué de rencontrer les syndicats et se faire un avis sur leur implantation et leur façon d'intervenir.

On a donc décidé de rédiger un livret d'accueil pour les nouveaux embauchés. On leur souhaite la bienvenue, on leur raconte la réalité des conditions de travail à la Caf, et on défend la nécessité de se regrouper pour faire respecter ses droits. Enfin, on leur donne les moyens de contacter le syndicat et les représentants du personnel.

Au-delà de l'intérêt de ce livret, **c'est surtout l'occasion de l'apporter en main propre** à chaque nouvel embauché. En règle générale, nous y allons à deux : le délégué syndical et le représentant du personnel le plus proche (de son propre service, ou à défaut du service voisin). Cela leur permet de mettre un visage sur le syndicat. Et nous, cela nous oblige à aller vers eux et de ne pas rester dans nos petites habitudes de ne s'adresser qu'aux collègues que nous connaissons déjà.

Depuis septembre, nous avons déjà diffusé presque une trentaine de livrets. La démarche est très appréciée des nouveaux embauchés, mais aussi des collègues autour d'eux. Cela facilite grandement les discussions de couloir par la suite.

Enfin, nous avons eu quelques bonnes surprises : un cadre est allé imprimer le livret sur l'intranet CGT pour sa nouvelle collègue. Et encore mieux, une nouvelle embauchée était contente qu'on se présente à elle, car elle voulait rejoindre la CGT. On a bien fait de sortir de nos habitudes !

Nous partageons volontiers notre livret en version modifiable à tous les camarades intéressés. Contact : cgtcaf54@gmail.com

21 Janvier 2021

Journée de mobilisation et de grève dans les établissements du sanitaire, du médico-social et du social / public & privé



Hôpital / Hébergement : création de lits dans les hôpitaux, de places supplémentaires pour le handicap, la protection de l'enfance, les SDF, les migrants, ...

Embauche massive dans tous les secteurs du sanitaire du social et du médico-social : 100 000 emplois pour l'hôpital, 200 000 pour les EHPAD avec un ratio d'1 soignant par résident, 100 000 pour le médico-social et les autres secteurs.

Reconnaissance de l'utilité sociale de nos métiers.

Organisation du travail basée sur le travail réel, avec des effectifs et du matériel permettant une prise en charge digne des usagers, le tout avec un management plus humain et bienveillant.

Salaires : augmentation immédiate de 300 € net mensuels pour tous, fonctionnaires comme salariés du privé !

Appel à la grève de la CGT CAF 54 les 21 janvier et 4 février 2021 !

Samedi 16/01 et 30/01 : rassemblement Contre la Loi sécurité globale et le recul des droits démocratiques

Pour une école émancipatrice au service des personnels et des élèves ! Journée de grève et d'action le 26 janvier 2021



Nouvelle Journée de mobilisation nationale avec la CGT - Livreurs pour gagner de nouveaux droits pour ces travailleurs indépendants surexploités par les plateformes le vendredi 29 janvier 2021.



Apprentis sans papier : la mobilisation se durcit !
À la faveur d'un point presse, associations et syndicats sont vigoureusement montés au créneau pour défendre le sort des jeunes majeurs étrangers, contraints d'abandonner leur formation, faute d'avoir obtenu dans les temps une autorisation de travail. Ils dénoncent « un immense gâchis ».

La CGT alerte l'ARS Grand Est, la Répression des Fraudes et la Cour des Comptes sur l'inadmissible facturation des chambres individuelles en cette période de crise sanitaire.

crise sanitaire.
chambres individuelles en cette période de
inadmissible facturation des

Le 04 février 2021, Journée Interpro

Pour un monde plus juste et plus solidaire !



Les propositions de la CGT :

L'arrêt de tous les plans de suppression d'emploi en cours.

Une revalorisation des salaires sur la base d'un SMIC à 1 800 € brut.

La conditionnalité de toutes les aides publiques au maintien ou à la création d'emplois et leur contrôle.

La réduction du temps de travail à 32h sans perte de salaire, pour travailler moins, mieux, toutes et tous.

La suppression des dividendes versées aux actionnaires des grands groupes pour l'année 2020 (60 milliards d'euros) avec une réorientation de ces sommes vers le social, l'économie réelle et l'environnement.

Le développement des Services publics sur l'ensemble du territoire avec la création de 500 000 emplois dans la Fonction Publique, dont près de la moitié dans la Santé et l'Action Sociale.

Une autre réforme de l'assurance chômage avec l'ouverture de droits à toutes et tous, y compris aux jeunes à la recherche de leur premier emploi.

Une Sécurité Sociale Professionnelle permettant un déroulement de carrière progressif quels que soient les aléas de la vie.

8 mars 2021

Les sages-femmes, mobilisées pour les droits des femmes !



8 mars - Journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Appel de L'Union locale CGT de Nancy à l'ensemble des syndicats et syndiqué-e-s de son périmètre à participer aux initiatives autour du 8 mars - Journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Femmes et hommes, travailleuses et travailleurs, ensemble, défendons nos revendications pour l'égalité entre les femmes et les hommes au travail et luttons contre la division sexiste de la société, contre le capitalisme qui nous exploite, nous opprime et nous divise !

- une réelle mixité des filières de formation initiale. L'école doit jouer un rôle dans la lutte contre les stéréotypes de genre ;
- une réelle mixité des métiers et des emplois ;
- l'interdiction du temps partiel imposé et de toute forme de précarité pour toutes et tous ;
- l'égalité salariale réelle et l'application du principe « à travail de valeur égale, salaire égal » ;
- un véritable déroulement de carrière pour toutes les femmes et un accès aux postes à responsabilité ;
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine ;
- l'égalité d'accès à la formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles à prédominance féminine ;
- un vrai partage des temps sociaux : vie professionnelle, familiale et sociale ;
- le droit pour toutes les femmes de bénéficier de conditions de travail dans un environnement qui respecte leur santé ;
- le droit à un environnement de travail sans pression sexiste, sans harcèlement et sans violences sexuelles ;
- la protection et la garantie du droit au travail des victimes de violences intrafamiliales ;
- une organisation du travail qui ne repose plus sur une division sexuée du travail. 8 mars - Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Vendredi 12 mars a eu lieu l'hommage annuel à Pierre Sémard, organisé par la CGT Cheminot de Nancy. Pierre Sémard était un militant de la CGT, un résistant, et il fut fusillé par les nazis.





Journées collage des 9 et 12 mars 2021 pour les élections TPE du 22 mars au 4 avril 2021 !



Journée nationale d'action du 15 mars, les salariés du secteur social, la casse de leurs conventions collectives et la dégradation de leurs conditions salariales et de travail



**Grève à la CGT CROUS le
lundi 22 mars 2021**

**Appel à la grève dans les
crèches le 30 mars 2021**

La Manufacture occupée ! Soutenons la lutte !!!



**La Manufacture occupée !
Soutenons la lutte des salarié-e-s du
spectacle et des artistes !
Construisons tous ensemble un
mouvement social pour gagner sur toutes
nos revendications !**



Depuis le 4 mars dernier, un mouvement social parti de l'occupation du Théâtre de l'Odéon à Paris se développe dans toute la France. Aujourd'hui, c'est plus de 60 lieux de cultures et de spectacles et théâtres qui sont occupés.

Depuis vendredi 19 mars, 15h00, le Théâtre de la Manufacture (10 rue Baron Louis) est occupé lui aussi. La CGT Spectacle de Nancy est activement impliquée dans cette lutte et cette occupation. Une AG des occupants a eu lieu samedi 20 mars à 10h00. Une autre AG, ouverte aux militants interpro et aux soutiens aura lieu aussi samedi 20 mars à 15h00.

L'Union Locale CGT de Nancy appelle l'ensemble de ses syndicats et syndiqué-e-s à venir soutenir la lutte qui s'engage aussi à Nancy et les revendications portée par le mouvement dont certaines dépasse le champ strict du milieu du spectacle, entre autre chose :

- Abrogation de la réforme de l'indemnisation du chômage
- Prolongation de l'année blanche pour les intermittents du spectacle afin qu'ils et elles conservent leur statut et les droits afférents, et élargissement de cette année blanche à tous les travailleurs et travailleuses précaires

VENDREDIS DE LA COLERE

Action du vendredi 26 mars au Pôle Emploi Nancy Cristallerie.



**Nouvel appel à rassemblement le
vendredi 2 avril 2021**

PAS DE CULTURE SANS DROITS SOCIAUX POUR TOUS

Dans le cadre des vendredis de la colère, nouvel appel le vendredi 2 avril à un rassemblement contre la réforme de l'assurance chômage et pour des droits sociaux.

Nous, occupants•es de la manufacture, affirmons que notre lutte dépasse les revendications du secteur culturel et appelons à la mobilisation générale contre le projet de réforme de l'assurance chômage.

Rendez-vous vendredi 2 avril à 17h place Charles III

- Alors que la gestion de la crise sanitaire empêche des millions de personnes de travailler
- Alors que plus d'un•e chômeur•se sur deux n'est pas indemnisé•e
- Alors que le chiffre historique de 10 millions de pauvres a été dépassé

Le gouvernement impose une réforme de l'assurance chômage d'une violence inouïe dont l'objectif est de faire des économies sur le dos des plus précaires : celles et ceux dont les emplois sont courts et discontinus.

Nous sommes déterminés•es à obtenir son retrait définitif et l'indemnisation immédiate de tous les chômeurs•ses!

Soyons nombreux et nombreuses dans la rue vendredi!

Pas de réouverture sans droits sociaux pour toutes et tous.



Grève surprise à Eurotranspharma à Fléville

Dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 mars 2021, les salariés du dépôt de produits de santé pour les hôpitaux, pharmacies, grossistes du Grand Est ont lancé un mouvement de grève devant le site, dans la ZAC de Frocourt. Pas de blocus, mais un avertissement pour la direction.



8 AVRIL 2021

Journée Nationale Santé Action-Sociale

Rassemblement devant l'ARS Grand Est



Une cinquantaine de personnes s'étaient réunies à l'appel de la CGT devant le siège de l'ARS Grand Est à 14h.

Une délégation a été reçue par le délégué territorial 54.

Pas de grandes annonces par rapport à la revalorisation Ségur dans le social et le médico-social (c'est pas nous, faut voir avec le Ministère)

Un peu d'empathie (on vous entend, c'est dur,)

Nouveau RDV d'ici 3 à 4 semaines pour rediscuter d'une éventuelle augmentation des quotas infirmiers dans les IFSI locales, d'une politique d'attractivité (bourse d'études, prime à l'embauche, ...)

Pas de commentaires ni d'avancées supplémentaires sur le dossier CHRU Nancy (suppression de 150 postes administratifs et techniques, pas d'ouverture de lits supplémentaires, ...)

Pas de réaction à ce que nous avons dénoncé concernant les projets d'établissement qui se bâtissent en ce moment sans aucune réouverture de lits ou de structures ambulatoires nouvelles !!!

A noter également un refus catégorique de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle de recevoir une délégation de travailleurs sociaux à 13h malgré nos demandes de RDV formulées il y a plus de 8 jours.

Les demandes de ruptures conventionnelles s'accumulent du côté des soignants : l'ARS n'ouvre pas de nouvelles places en formation pour assurer la relève, dans un contexte qui n'est pas attractif pour les étudiant.e.s et où les revenus ne sont pas à la hauteur du travail accompli. La Préfecture reste sourde aux revendications.

NOUS AVONS TOUS UN ROLE A JOUER

Répression, intimidation, harcèlement



Appel à rassemblement de soutien mardi 13 et mardi 18 mai 8h15 Cité Judiciaire de Nancy Répression, intimidation, harcèlement



L'Union locale CGT de Nancy a appelé l'ensemble de ses syndicats et syndiqué-e-s à venir au rassemblement de soutien aux militants, dont plusieurs camarades de la CGT, qui ont été verbalisé-e-s en mai 2020 suite à des rassemblements devant le commissariat Lobau.

Un premier groupe de ces "verbalisé-e-s" pour fait de mobilisation sociale passent devant le tribunal de police mardi 13 avril à 8h45 (les autres sont convoqué-e-s le 18 mai).

Le rassemblement de soutien est appelé à 8h15 à la Cité judiciaire de Nancy.



Une centaine de militants sont réunis devant le tribunal à Nancy pour soutenir nos camarades verbalisé-e-s pour des rassemblements en mai 2020, à l'appel du collectif ASSAGI soutenu par diverses organisations syndicales, dont l'UL CGT de Nancy, politiques ou associatives.

Rassemblements les 13 avril et 18 mai

Date du verdict le 22 juin.



CGT CAF - Retards aux prestations : loin d'être seulement un problème informatique !



De quoi devenir dingue ! Aujourd'hui, **traiter un dossier en ce moment relève de l'exploit**. Quand ce n'est pas l'informatique qui bug complètement, on se retrouve de plus en plus souvent à devoir traiter des exceptions, forcer la liquidation... pour au final se retrouver avec un «batch» qui vient modifier nos dossiers et rajoute des erreurs qui génère des rappels ou des trop-perçus aux allocataires.

Et par-dessus le marché, ça nous arrive alors que nous sommes en télétravail, isolés les uns des autres, chacun en galère seul derrière son écran, sans même un voisin de bureau pour nous aider ou pour vider son sac.

Le gouvernement ne nous facilite pas la tâche non plus : après avoir laissé filer l'épidémie en mars, il ferme en catastrophe les crèches et écoles pour 4 semaines. Les parents se retrouvent obligés de gérer leurs enfants et s'absentent ou diminuent leur temps de travail dans des services déjà largement en sous-effectifs. Et quand en plus de tout ça, les outils numériques de l'éducation nationale bug encore plus que ceux de la Caf, il y a vraiment de quoi devenir fou !

Des conséquences graves pour les allocataires

Aujourd'hui, la situation des Caf est plus dramatique que jamais. Alors que la situation sociale des allocataires est dégradée par la crise, la Caf de Meurthe-et-Moselle se retrouve avec plus de **65000 pièces en souffrance** (soit 6,5 jours de stock) et **des délais de traitement de près de 2 mois !**

Au téléphone et à l'accueil, de plus en plus d'allocataires ne comprennent pas la baisse de leur APL sont perdus par cette réforme qui en recalculé sans arrêt le montant et ne permet aucune visibilité... et génère des trop-perçus ou des indus incompréhensibles. Mais à cause du sous-effectif, on ferme l'accueil les après-midis. Ces jours-ci, la file s'étendait dehors jusqu'à la grille d'entrée de la cour et fallait faire appel à des renforts pour ne pas avoir à renvoyer les allocataires à l'heure de fermeture...

Et même les bailleurs qu'on avait encouragé à percevoir en direct les APL pour les déduire du loyer vont sans doute se désengager massivement de ce dispositif !

Comment en est-on arrivé là ?

C'est la question que tout le monde se pose ! Cette réforme ajournée 3 fois aurait dû initialement s'appliquer à compter d'avril 2019. Avec tout ce temps supplémentaire, on aurait espéré que tout soit bien calé et que l'informatique suive. Mais non, c'est la galère pour nous... et pour les allocataires !

En réalité, cela fait des années que le réseau des Caf supprime des postes. On le voit en Caf, mais c'est vrai aussi à tous les échelons : Cnaf, Centres de ressources régionaux, etc... Les directions affirmaient que ça n'était pas grave, car elle ne s'attaquait pas au «cœur de métier». Mais aujourd'hui on a «atteint l'os» et on mesure bien que **les services supports sont indispensables à la réalisation du métier !** Combien de signalements de bugs sont en souffrance dans Saxo ? Combien de questions aux expertes ou aux spécialistes du PAM restent en suspens car elles n'ont pas le temps de s'en occuper ou n'arrivent pas à obtenir une réponse claire du national ?

Les suppressions de postes nous enfoncent la tête sous l'eau !

«La direction fait-elle remonter», se demandent la plupart d'entre nous. Oui, nous n'en doutons pas. De la direction jusqu'à la Cnaf, tous les échelons sont bien embêtés par cette situation qui nous empêche de travailler correctement. Et sans doute que les équipes informatiques de la Cnaf travaillent d'arrache-pied à régler le problème. Mais ça n'est pas suffisant.

Car pendant ce temps-là, **que fait notre direction? Elle continue sa politique de suppression de postes**, comme la Cnaf et le gouvernement le lui demandent : **4 postes en moins en 2021 et encore 5 ½ en 2022 !**

Or, une fois que les problèmes informatiques seront réglés, il faudra bien du monde pour rattraper le retard. D'autant qu'on a atteint un point où même le fonctionnement normal de la Caf pose problème...

Mettre en avant nos revendications de salariés !

Ce sont nous, les salariés, qui faisons tourner la Caf et toute la société. Alors c'est à nous d'imposer nos exigences, que ce soit en termes de moyens comme de rémunération. Il faut d'urgence :

- Arrêt immédiat des suppressions de postes: la situation est trop grave pour continuer cette politique!
- Création de postes dans tous les services indispensables, y compris services «supports»: à nous de chiffrer les besoins, service par service
- Attribution du niveau 4 pour les GC: le métier demande une technicité qui doit être reconnue !
- Augmentation générale des salaires : on gère collectivement la situation, mais nos salaires ne suivent même pas l'inflation. Ce n'est pas d'une prime ponctuelle dont nous avons besoin, car c'est chaque mois que nos salaires sont insuffisants !
- Création d'une heure d'information syndicale mensuelle sur le temps de travail, afin de pouvoir se réunir et discuter de nos difficultés

Appel à la grève à la Caf 54 le jeudi 27 mai 2021 !

Appel à la grève à la Caf 54 le jeudi 27 mai pour une AG en visio.

Les salariés sont épuisés par les bugs informatiques et les piles de dossiers en retard qui s'accumulent... et révoltés de l'attitude méprisante de la direction locale et nationale qui minimise le problème.

Grève chez Brico Dépôt et Castorama vendredi 16 avril 2021



Dans le cadre d'un appel national, les salarié-e-s de Brico Dépôt et Castorama, du groupe Kingfisher, ont fait grève le vendredi 16 avril sur des questions salariales (faible augmentation de salaire suivi taux de participation ridicule alors que le chiffre d'affaire est en augmentation dans une situation difficile).

Sur l'agglomération, un piquet de grève a eu lieu sur le site du Brico Dépôt d'Essey-lès-Nancy / La Porte Verte, vendredi 16 avril 2021.

Belle réussite pour la grève à Brico Dépôt à Essey-lès-Nancy comme dans le reste de la France où plus d'une cinquantaine de magasins ont été touchés par la mobilisation, comme chez les Castorama.

Suite du mouvement de grève chez Brico-Dépôt VENDREDI 23 AVRIL 2021

**TOUS ENSEMBLE, CONTINUONS LA LUTTE
POUR DE MEILLEURS SALAIRES !**

On vous a assez donné en 2020 ! Voilà la réponse de la DG de BRICO-DEPOT suite à notre mobilisation du 16 avril 2021 ! Avec cette communication et malgré plus de 50 dépôts en grève ce jour là, la direction générale fait le choix de continuer à ignorer les problèmes exprimés par les salariés ! Attention, de l'ignorance au mépris, il n'y a qu'un pas...n'est-il pas déjà franchit ?

La CGT l'affirme: rien ne peut justifier une politique salariale au rabais : seulement 1% d'augmentation générale pour 2021 ! La CGT revendique de meilleurs salaires! Des salaires qui permettent à tous de vivre décemment sans avoir à attendre des «miettes» pour arrondir les fins de mois ! A ce titre, la CGT BRICO-DEPOT estime que sa revendication initiale n'est plus suffisante et exige dès à présent: une augmentation de salaire de 200 euros net par mois pour tous les salariés !

Cette nouvelle revendication s'appuie principalement au regard de notre décalage salarial par rapport à d'autres enseignes du bricolage : A travail égal, salaire égal ! Ne lâchons rien ! Tous ensemble, nous avons déjà gagné le combat de l'unité et de la parole libérée !

Tous ensemble, il faut maintenant crier plus fort encore pour faire entendre notre détermination !



Nouvelle mobilisation des salarié-e-s de Réalise mardi 20 avril 2021



Nouvelle mobilisation des salarié-e-s de Réalise, cette fois-ci pour protester contre la fermeture d'un service dans des circonstances plutôt obscures. A l'appel de la CGT et de Solidaires contre la fermeture d'un service dans des circonstances obscures dont l'enfumage de 440.000 euros d'argent public.

23 avril 2021

Manif contre la casse des droits à l'indemnisation du chômage





1^{er} MAI 2021

AGISSONS POUR UN MONDE JUSTE, SOLIDAIRE ET DURABLE



Manifestation du 1er Mai 2021 à Nancy



Samedi 8 mai - Soutien à nos camarades de Rosselange menacés par des fachos ! - Action revendicative et de solidarité en Moselle !



Lundi 10 mai, Rassemblement devant l'accueil de la Cité Administrative, 45 rue Sainte Catherine à Nancy à l'appel de l'intersyndicale !

Dans le cadre de l'appel intersyndical national à la grève et aux actions lundi 10 mai aux Finances Publiques, l'intersyndicale 54 (CGT, Solidaires, FO et CFDT) a organisé un rassemblement devant l'accueil de la Cité Administrative, 45 rue Sainte Catherine à Nancy.

Les agents en grève sont allés à la rencontre des usagers pour leur expliquer les raisons de cette journée d'action qui a, entre autres, pour but de dénoncer les multiples fermetures de services de proximité (trésoreries ...) et un accueil physique de plus en plus restreint, pour ne pas dire en voie de disparition.



En période de pandémie les déclarations d'amour en direction des services publics et des agents se succèdent, y compris de la part de ceux qui les détruisent. Les opérations de communication hypocrites sont devenues insupportables ! La réalité est les politiques d'austérité, le recel des missions, les suppressions d'emplois, les attaques contre le statut des fonctionnaires. À ce titre, la loi transformation de la Fonction publique doit être abrogée et les recommandations de la mission CAP2022 abandonnées.



POUR DES EMPLOIS LA HAUTEUR DE NOS MISSIONS !

La DGFIP supporte un fléau des suppressions d'emplois de la Fonction Publique d'État. En dix ans, elle a subi 21 906 suppressions (effectifs 2021 : 96 800). La loi de finances 2021 a prévu 1 800 suppressions supplémentaires. La démissionnisation transfère 450 emplois, 1 600 suppressions sont programmées pour 2022. Le recours à des contractuels à la place de fonctionnaires ouvre à une privatisation des emplois, comme à France Télécom.

L'accueil du public ne fait pas. Avec la crise sanitaire, les services se sont mobilisés sur des dispositifs particuliers. Des transferts de taxes sont organisés à tort de la Douane vers la DGFIP jusqu'en 2024 (correspondant à 3000 emplois selon le rapporteur de la commission des Finances) et de l'équipement vers la DGFIP en 2022. L'économie internet, la distance et l'informatisation se développent. La complexification et la hausse financière des montages juridiques s'accroissent. Un soutien accru et un meilleur contrôle auprès des collectivités territoriales est nécessaire. Les renforts entre services ne sont pas la solution.

CEST POURQUOI

À missions constantes, il faut en urgence plus de 30 000 emplois statutaires supplémentaires, pourvus par des recrutements en plus du renouvellement des départs à la retraite, par voie de concours directionnel national (A, B et C). Les listes complémentaires doivent être appelées.

Mais, avec des tâches et missions en développement, où à reconstruire, nous sommes largement au-delà d'un besoin de 30 000 emplois supplémentaires.

Nous sommes opposés aux recrutements de contractuels à la place de fonctionnaires assermentés. Le recours à des emplois de vacataires doit correspondre à des situations spécifiques n'ayant pu être anticipées par des recrutements d'agents sous statut. Les personnels contractuels doivent être titularisés, il faut intensifier l'ensemble des métiers concourant à l'exercice des missions (restauration, gardiennage, entretien...)

Pour relancer l'emploi, il est temps de passer aux 32 heures hebdomadaires sans perte de salaire.



SYNDICAT NATIONAL, CGT FINANCES PUBLIQUES - Case 410 - 361 rue de Paris - 93114 Montmartre Cedex
www.financespubliques.cgt.fr - cgtfinancespubliques@orange.fr - diff@orange.fr - 01 55 42 86 00
01 48 70 71 63 - psg@finpub-cyfrad.nat.org.fr - finpub@orange.fr - cgt_finpub@orange.fr



Injures et agressions : le quotidien des femmes de ménage du CPN

Soutien à nos camarades de la CGT du CPN et de la CGT Elior.
Il y a urgence à prendre en considération les premiers de corvée dont font partie les personnels d'entretien travaillant à l'hôpital.
La CGT revendique en outre la reinternalisation de la prestation ménage au sein du service public hospitalier, c'est à dire l'embauche des agents de ces sociétés privées en qualité de fonctionnaires sous le grade ASH.



Mobilisation chez le infirmières anesthésistes lundi 17 mai 2021 !

anesthésistes lundi 17 mai 2021 !



La CGT soutient la mobilisation des infirmières anesthésistes (IADE) lundi 17 mai 2021

Les professionnels se mobilisent pour obtenir une reconnaissance législative, réglementaire et financière à la hauteur de leur niveau de formation d'autonomie, de pratique et de responsabilité !

Cette journée s'annonce déjà très suivie puisque plus de 80% des IADE du CHRU de Nancy se sont déclarés grévistes.

La CGT est à vos côtés et invite tous les professionnels de santé à se préparer à la grande journée de mobilisation qui est programmée le 15 juin prochain.

Grève chez les Postiers le 18 mai 2021, Trop, c'est trop !



Rassemblement des facteurs à Nancy dans le cadre de la journée de grève nationale à la Poste.



POSTIERS

GREVE 18 mai

Tous ensemble

RESEAU

En 2021
10 secteurs réorganisés

Longwy
 Toul
 Jarville
 Nancy Saint Jean
 Jarmy
 Laxou CLB
 Champigneulles
 Fusion Saint-Max/Tomblaine
 Villerupt

Réorganisation
 =
 - d'emplois
 - de service public
 + de travail
 + de pression commerciale
 =
désorganisation de notre vie privée

COURRIER

Dombasle
 Réorg : mars 2021
 Moins 4,14 PT

Pont à Mousson
 Réorg : Juin 2021
 Fermeture des sites de Thiaucourt et Blénod les Pont à Mousson

Toul
 Réorg : Juin 2021
 Colis transférés sur ACP
 Création tournées en mixtes

Bouxières
 Réorg : Septembre 2021
 Facteur de Seichamps déplacés sur autres sites
 Saint Max et Saulxures tournées en mixte

Vandoeuvre
 Réorg : mars 2021
 Moins 6,44 PT

Heillecourt
 Réorg : juin 2021

Laxou
 Réorg : février 2021
 Moins 2,2 PT

DSEM

2021 Nouvel accord social

- Moins 10 PT de gestionnaires de Flux
- Des objectifs de polyvalence, de rentabilité, de gestion des maintenances.
- Pas de garantie de grade de base en 2.3

Autres services

Centre Financier

EIS/STATS

DAST

CSRH

Tous concernés dans les années à venir...



Dès le jeudi 20 mai les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture de la clinique Majorelle ont démarré une lutte contre la dégradation de leurs conditions de travail



Sages-femmes et auxiliaires-puer' de Majorelle, mobilisées et déterminées pour une vie plus rose !

Depuis le 20 mai 2021, les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture de la Polyclinique Majorelle sont en grève pour des recrutements, pour un management plus respectueux, pour des revalorisations salariales et des primes.

Le combat des personnels, c'est aussi celui de tous les usagers !!!
Tout le monde doit se sentir concerné ! Dans le public comme dans le privé, du personnel bien rémunéré et en nombre suffisant est une garantie supplémentaire de qualité des prises en charge pour toutes les patientes et parturientes se rendant sur la Clinique !!!



Parce que plus personne n'a envie de voir sur Majorelle :

- 2 sages-femmes pour 34 patientes,
- des auxiliaires de puériculture débordés et payés au SMIC,
- des durées moyennes de séjour réduites à 2 jours pour permettre d'augmenter les rotations des lits et intensifier la facturation à l'activité, ...

Face aux revendications légitimes des salariées, la Direction de la Clinique, pourtant avertie par plusieurs alertes des représentants des personnels ces derniers mois, s'obstine à ne pas vouloir répondre !

Elle a préféré entrer dans un bras-de-fer avec les grévistes en rejetant les revendications et en cédant quelques miettes de primes. Pire, elle a décidé de tenter de casser la grève, en faisant réquisitionner les grévistes par la Préfecture, en intimidant, en envoyant des huissiers au domicile des salariées !

STOP AU MÉPRIS !

Il est temps pour le groupe ELSAN, 2^{ème} opérateur privé de santé en France, de revenir à la table des négociations avec des propositions honnêtes et à la hauteur !
La CGT a demandé une table ronde avec l'Agence Régionale de Santé et la Direction du groupe ELSAN.

Un piquet de grève et un rassemblement de soutien aux salariés est prévu devant la Clinique, mardi 25 mai 2021 à 12h (rue Ambroise Paré à NANCY)

Union Syndicale Départementale CGT de la Santé et de l'Action Sociale de Meurthe-et-Moselle
17 rue Drouin - 54000 NANCY - Tél. : 06 10 70 41 48 -
E-Mail : ugd.santees.cgtd@gmail.com - Page Facebook : @cgtsantees54

Dès le jeudi 20 mai les sages-femmes et les auxiliaires de puériculture de la clinique Majorelle ont démarré une lutte contre la dégradation de leurs conditions de travail due à un manque permanent de personnel ainsi que pour une revalorisation de leur salaire.

Le syndicat CGT de la clinique a déposé un préavis de grève illimité. Une AG a eu lieu devant la clinique à 12h00 jeudi qui a décidé des suites du mouvement.

Au piquet de grève de personnels de la maternité de la Clinique Majorelle. Malgré la réquisition préfectorale illégitime, toujours 100% des sages-femmes et auxiliaires de puériculture dans la lutte !

Grève à Majorelle, une réquisition préfectorale indigne et le mépris de la direction

Premières propositions de la Direction de la clinique Majorelle, jugées méprisantes par l'assemblée générale des grévistes.

2ème tour de négociation !
Réponse des grévistes à la proposition méprisante de prime indigente de la direction. A ce stade, la grève ne peut que continuer.

Du coup après une semaine compliquée, nous avons réussi à nous mettre d'accord sur certaines prime, et sur une grille d'évolution des salaires en fonction de l'ancienneté.

Effectif 3SF et 4 AP en secteur mère enfant accepté. Meilleure communication entre la direction des soins et son personnel. FIN DE CONFLIT SUR MAJORELLE le 27 mai au soir !



En direct de la grève sur la Polyclinique Majorelle, vers un 4^{ème} round décisif ?

En grève depuis le 20 mai 2021, les sages-femmes et auxiliaires de puériculture de Majorelle se battent pour une plus juste reconnaissance salariale de leur travail, pour des embauches et des effectifs en nombre suffisant pour conforter la qualité des prises en charge assurées aux patientes de la clinique !

Pour tenter de « casser » la grève, la Direction a demandé l'intervention de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé Grand Est. Visiblement très inquiets et peu confiants dans les capacités de prise en charge des accouchements par les maternités des hôpitaux publics voisins (qu'ils ont contribué à détruire méthodiquement ces dernières années), l'ARS et la Préfecture ont décidé de recourir à la réquisition des grévistes.

Dans toutes les réunions de négociations du 20, 21 et 25 mai, la Direction (groupe ELSAN) s'est montrée extrêmement ferme et a rejeté froidement les revendications des grévistes. En responsabilité, la CGT a appelé à une table ronde / médiation avec l'ARS le 25 mai dernier mais a essuyé un nouveau refus.

Dans une volonté de vouloir avancer sans pour autant remettre en cause le droit de grève, la Direction de la Clinique et la CGT sont finalement parvenues, le 26 mai 2021, à un premier accord mettant en place un service minimum et actant le début des négociations salariales à compter du 27 mai à 15h30.

L'ARS Grand Est se voit donc renvoyée à ses propres responsabilités si le conflit devait s'enliser et que des transferts de patientes devaient être organisés vers d'autres établissements pour garantir la continuité et sécurité des soins.

Il appartient désormais à ELSAN, 2^{ème} opérateur de privé français, pesant plusieurs milliards d'euros et affichant une rentabilité à 2 chiffres, de faire enfin une proposition sérieuse à ses salariées !!! A bon entendre ...



La CGT poursuit la lutte et maintient un piquet de grève, à partir de 12 heures, jeudi 27 mai 2021.

La CGT appelle à venir soutenir les grévistes et la délégation qui se rendra à la réunion de négociation à 15 h 30.

Sages-femmes et auxiliaires-puer', binôme formidable, mobilisées pour une vie plus rose !





CHEMINOTS CGT NANCY

Action Cabinet Médical 21 MAI 2021



Appel à rassemblement pour défendre le bien commun des cheminots, le service médical de Nancy
Vendredi 21 mai.

Après le manque de masques, de tests et de doses, voici que pointe le manque, voire l'interdiction de livraison des vaccins contre la COVID 19 et la restriction d'accès aux soins au centre médical de Nancy.

Pour la CGT, il n'est pas concevable qu'en temps pandémique que nos structures et nos personnels médicaux et paramédicaux ne soient pas mis à contribution pour lutter efficacement contre la propagation de ce virus.

Ainsi, la CGT exige que les cheminots de la branche ferroviaire, actifs et pensionnés, les ayants-droits, les personnels CSE, CASI et CCGPF puissent se faire tester et vacciner dans notre cabinet médical.

Les cheminots actifs à statut, seuls cotisants par leur force de travail au fonctionnement de la médecine de soins dans nos cabinets médicaux (0,62%), veulent faire preuve d'une solidarité forte envers la famille cheminote dans le cadre de la lutte contre ce virus.

Nos dirigeants, sous l'alibi que ce serait l'ARS (agence régionale de santé) qui bloque, ne veulent ouvrir le droit à cette vaccination qu'aux agents actifs alors que tous les médecins ont prêté serment de soigner toutes personnes pour valider leur diplôme.

Il s'agit de l'égalité de traitement et d'accès aux soins, droit fondamental, que nos dirigeants politiques refusent d'appliquer afin de favoriser l'opportunisme de certains médecins libéraux qui coutera plus cher à notre système de santé public. Ce système est né du Conseil National de la Résistance (CNR) où « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins » que les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de démanteler.

Alors que le financement a été divisé par deux en trois ans et les personnels réduits au point de ne plus pouvoir offrir des rendez-vous dans un temps raisonnable en médecine de soins dans nos centres médicaux, la direction porte à elle seule la responsabilité de la dégradation des conditions de travail du personnel paramédical et médical où la situation devient préoccupante.

Comment peut-on être convenablement soigner si notre propre service de soins est malade ?

Comment la souffrance au travail, que connaissent les Cheminots dans cette période de casse de l'entreprise public historique, en pleine crise pandémique, n'est pas porté sur la place publique par les services de médecine du travail, de soins et d'Action Sociale ?

Pour la CGT, le rapport de force est la seule vaccination efficace contre le libéralisme patronal et l'élévation des droits sociaux.

Ensemble, demandons plus de moyens humains et matériels pour une égalité d'accès aux soins à toute la famille cheminote. L'évaluation par la médecine du travail et de l'action sociale, pour tous les services confondus sur le mal-être des Cheminots dans l'exercice de leur métier.

Ensemble, demandons l'accessibilité à toute la famille cheminote à la vaccination anti-COVID dans notre cabinet médical de Nancy où le potentiel patientèle n'attend que l'ouverture de ce droit pour s'y rendre, et sans avance de frais.

Nos services de santé, c'est vital !!!

Grève du 29 mai 2021 chez BUT à Houdemont !



Face à une situation sociale particulièrement tendue, les salariés de l'établissement BUT NANCY ont pris la décision, de déposer un avis de grève illimité à partir de ce samedi 29 mai 2021.

En effet, depuis le début de cette crise sanitaire (COVID-19), nous connaissons un niveau d'activité particulièrement élevé obligeant chaque salarié à travailler sans ménagement, sans moyens supplémentaires et surtout au détriment de sa santé et parfois de sa vie privée.

Quel que soit le secteur d'activité, nos conditions de travail ne cessent de se dégrader du fait de dysfonctionnements organisationnels et managériaux au sein de notre enseigne.

En effet, l'enseigne BUT, c'est l'archétype du « diviser pour mieux régner », aucune considération pour les salariés qui tous les jours cré la richesse de l'entreprise. Fruit de notre travail, nous attendons une juste répartition de cette richesse.

Nous ne tolérerons plus aucunes attaques ou intimidations de la Direction envers les représentants du personnel qui défendent les intérêts des salariés de l'enseigne.

Par conséquent, à travers notre mobilisation nous interpellons notre Direction et nous revendiquons :

- Un changement d'attitude managériale pour un management bienveillant qui valorise le travail par une approche humaine.
- L'amélioration des conditions de travail par l'ouverture d'un véritable dialogue avec les salariés.
- L'embauche d'une personne supplémentaire sur le secteur du dépôt pour faire face à l'accroissement d'activité.
- Une augmentation de salaire de 100 euros net.
- Un 13ème mois.
- La reconnaissance des taches effectuées par la nomination d'un(e) collègue comme chef de caisse
- Le paiement des heures de grèves.

Véritables outils de défense des salariés, la CGT But accompagnera les collègues de travail dans leur démarche revendicative pour vivre dignement de leur travail.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIES BUT A NOUS REJOINDRE ET DECLANCHER DES DEBRAYAGES OU GREVES PARTOUT EN FRANCE.

1^{er} juin 2021

Début de la mobilisation des Territoriaux de Ville de Vandœuvre devant la mairie.

Non au vol de congés, Non à la démolition du statut de la Fonction Publique, Non au " travailler plus pour gagner moins " Règle des 1 607h, non à la perte de 7 jours de congés.

Avec la CGT, luttons pour la justice et le progrès social !

Mobilisation des Territoriaux de Ville de Vandœuvre contre les 1 607h.



Tract commun de la CGT ARS et de la CGT REALISE pour la journée nationale d'actions le samedi 12 juin 2021



Nos 2 syndicats ont décidé de faire un tract commun à l'occasion des élections départementales et régionales au vu du danger de l'extrême droite pour notre secteur professionnel et les intérêts des salarié.e.s mais aussi des usagers et de la population notamment la jeunesse.

Les élections départementales se tiendront les 20 et 27 juin 2021, avec un enjeu important notamment pour le secteur social !

Les Conseils Départementaux ont la compétence du financement des politiques sociales au niveau des territoires. Il s'agit donc d'une élection à enjeux primordiaux pour les salariés de REALISE mais aussi de l'ARS et bien d'autres associations culturelles, d'éducation populaire, médico-sociales, sociales... Toutes nos professions seraient impactées par une majorité fasciste et pas seulement les travailleurs sociaux.

Encore plus au regard de la profession de foi du Rassemblement National ex Front National (rebaptisé ainsi en 2018 par stratégie de normalisation) qui, depuis sa création en 1972, par notamment d'anciens collabos, a toujours été et reste bien un parti d'extrême droite et raciste.

Dans leur tract ils mettent en avant « Une protection sociale au service des français », ils stigmatisent les mineurs isolés étrangers et refusent l'accueil des migrants et leur prise en charge par le département, ils parlent même d'aide aux clandestins pour le logement.

Leur stratégie est donc de prendre le pouvoir en manipulant et :

- en opposant les jeunes migrants aux autres enfants de l'ASE,
- en opposant les personnes étrangères aux autres personnes vulnérables, en situation de pauvreté,
- en rendant les étrangers responsables de tous les problèmes (mentir sur leurs âges, être responsables de l'insécurité...)

La stratégie de l'extrême droite est de se faire passer pour le parti qui soutient le « peuple ».

Ils omettent par contre de dire qu'au niveau national, ils veulent baisser les cotisations sociales, alors que ces cotisations sont le ciment de la solidarité car elles financent la sécurité sociale (assurance maladie, allocations familiales, retraite, maladies professionnelles...).

Ils ont beau jeu de parler du bien-être de « nos » enfants et de « nos » aînés !

Par ailleurs ils ont abandonné leur discours sur la hausse du SMIC, rien à attendre de leur part pour nos salaires, conditions de travail. Ils ne représentent pas les intérêts des salariés.

En opposant des personnes en situation de vulnérabilité à d'autres personnes dans la même situation ils ne soutiennent pas les « français », mais bien un système économique qui empêche une répartition plus égalitaire des richesses créées.



- Comment un parti peut-il, au mépris de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, dont la France est signataire, préférer des mensonges et nier la valeur humaine ?
- Comment peut-on accepter de traiter des enfants dits Mineurs Isolés Etrangers (ou MNA) de manière aussi déséquilibrée (niant les traumas, les besoins réels) ?

Le travail social est animé par des valeurs humanistes et de justice sociale.

Nous ne pouvons accepter d'opposer des populations entre elles. Nous ne pouvons permettre d'être dans le jugement de la pauvreté et de la misère alors que les phénomènes qui conduisent à ces situations sont complexes.

A notre avis, la politique du RN ne peut que être désastreuse pour les salarié.e.s, pour la protection de l'enfance, pour le social en général et pour les valeurs humanistes!

Par ailleurs la CGT organise et syndique tous les salarié.e.s quelles que soient leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses.

Accepter les thèses de l'extrême droite sur la « priorité nationale », la fausse réalité d'un « grand remplacement des populations dites de souche par des personnes d'autres continents » soi-disant à l'œuvre en France, l'immigration comme cause du chômage ou bien encore le refus de la régularisation des sans-papiers est totalement incompatible avec nos valeurs.

L'extrême droite ne porte pas les valeurs que défend la CGT qui, dans le préambule de ses statuts, stipule agir « contre toutes les discriminations, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions ».

Nous sommes engagés pour un monde de justice sociale, de paix et d'égalité.

Par conséquent nous menons de tout temps une farouche bataille contre le racisme et l'extrême droite, ses idées, ses pratiques.

Par ailleurs, c'est dans cet objectif que la CGT dans l'unité avec d'autres organisations associatives, politiques, syndicales appelle à une journée nationale d'actions partout en France le samedi 12 juin.

Sur Nancy rendez-vous Place de la République à 10h30 pour la manifestation départementale !

Nancy, le 4 juin 2021

8 JUIN 2021 CGT CHU NANCY

Journée de grève et de manifestation au CHRU de Nancy !



La direction ne croit pas en la colère des agents
La mobilisation des services nous prouve bien le contraire

Après avoir faussement annulé le COPERMO de suppressions de postes en le reportant sur le personnel administratif et technique de l'hôpital (150 suppressions de poste prétendument pour embaucher du personnel soignant), la direction de l'hôpital s'attaque une nouvelle fois au personnel administratif et technique de catégorie C (les plus petits salaires) en voulant leur supprimer les RTT !



Visiblement le temps des belles paroles creuses concernant les personnels des hôpitaux est fini, belle et bien fini en ce moment de recul de l'épidémie : le COPERMO, prétendument abandonné en grande pompe dans les médias, continue par d'autres moyens. Après l'annonce de 150 suppressions d'emploi administratifs et techniques, évidemment la direction vient d'annoncer la suppression des RTT pour celles et ceux qui resteront... et bien oui, il faut bien faire trimer plus les agents pour réaliser les mêmes tâches avec moins de personnes !



Samedi 12 juin 2021



Manif pour défendre nos droits démocratiques et contre l'extrême droite et son idéologie qu'elle soit propager par le parti de la millionnaire de Montretout ou par le gouvernement !



Depuis maintenant plusieurs mois nous constatons un climat politique et social alarmant. S'allier avec l'extrême droite ou reprendre ses idées ne constituent plus un interdit. Les propos et actes racistes et sexistes au travail et dans la vie se propagent. Les attaques contre les libertés et les droits sociaux s'accroissent gravement. Dans ce contexte politique, économique, social et sanitaire les injustices explosent et génèrent une forte misère sociale.

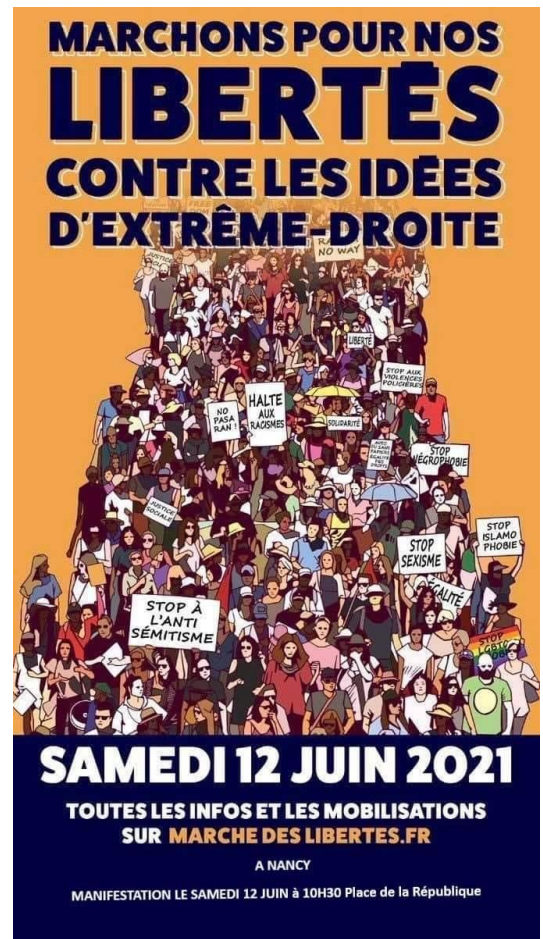
Plusieurs lois liberticides organisent une société autoritaire de surveillance et de contrôle qui invisibiliseront les violences policières, déjà trop importantes. De plus, si certaines de ces lois stigmatisent une partie de la population en raison de sa religion, d'autres en ciblent en raison de leur activité militante.

Comme les signataires de l'appel pour les libertés et contre les idées mortifères de d'extrême droite, nous ressentons toutes et tous l'urgence de construire une réponse forte et unitaire qui dessine l'alliance des libertés, du travail et d'un avenir durable.

Face à ce climat de haine, raciste et attentatoire aux libertés individuelles et collectives, nous avons décidé collectivement d'organiser **le samedi 12 juin une première grande journée nationale de manifestation et de mobilisations qui se déclinera localement.**

Cette journée fait partie des initiatives unitaires qui se multiplient. D'ores et déjà, nos organisations syndicales, politiques, associations, collectifs, signataires de l'appel, ont décidé de co-construire ce combat dans la durée.

A NANCY
MANIFESTATION LE SAMEDI 12 JUIN à 10H30
Place de la République



Tous en grève le 15 juin

Mobilisation régionale dans la santé et l'action sociale.



Rdv à partir de 13h30 devant l'ARS Grand Est
3 boulevard Joffre à Nancy

fédération des services publics **la cgt** **MARDI 15 JUN 2021** **la cgt** C.S.D SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX 54

journée nationale de grève et d'actions pour l'abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique

Vol des congés ● Gel du point d'indice ● Lignes directrices de gestion de l'austérité ● Suppression des CHSCT ● Remise en cause des commissions de réforme, alors que l'on assiste partout à l'aggravation des conditions de travail, de la souffrance, des risques psycho-sociaux ● Mise à mort de la Fonction publique de carrière ● Détachement d'office des fonctionnaires dans des entreprises privées en cas de concession d'un service, d'externalisation, de privatisation ! ● Restrictions au droit de grève, qui est une liberté démocratique ● Vers une fin de l'égalité de traitement, de l'unicité des grilles et du point d'indice ● Liquidation du statut de la fonction publique et mise en place par ordonnance d'un « code de la Fonction publique » (passage des droits collectifs attachés à la personne à des pseudos droits négociables attachés à la collectivité ou à l'administration, donc aggravation de l'individualisation) ● Poursuite de l'offensive contre les régimes particuliers de retraite, dont notre CNRACL !

Pour nos droits collectifs, nos acquis, nos libertés, c'est en marche arrière toute !

Pour Macron et ses amis de la finance, il faut privatiser, privatiser, privatiser ! Ce qui passe par réduire les « coûts » disent-ils et baisser les masses salariales. Ce n'est pas au virus que Macron a déclaré la guerre, c'est aux services publics territoriaux... et aux agents chargés de les mettre en œuvre ! Et le gouvernement n'hésite pas à utiliser l'état d'urgence sanitaire pour accélérer ses plans ! Aux collègues agents publics qui ne sont pas fonctionnaires, nous disons : ces mesures d'individualisation, contre les droits collectifs, ne pourront avoir que des conséquences négatives pour l'ensemble des personnels.

Pour cela notre statut national est de trop

Pour cela il faut contourner la libre administration des communes et replacer les collectivités sous l'autorité du préfet, comme avant 1981. Il est choquant que certains élus locaux, partisans du vol des congés notamment, collaborent à de tels objectifs ! Leur transformation, c'est la corde autour du coup pour les premiers de corvées ! Tout cela prépare la mise en œuvre de la loi 4 D (décomplexification, déconcentration, décentralisation, différenciation) qui entend mettre les territoires, les régions, les salariés en concurrence, faire des services publics un « socle minimum », pour le plus grand bénéfice des requins de la finance et des entreprises qui déjà profitent des externalisations et gavent leurs actionnaires avec l'argent public.

Ensemble, de toutes les filières, de toutes les professions, de toutes les collectivités et établissements publics, faisons du 15 juin une étape dans la construction du rapport de force pour l'abrogation de cette loi honteuse.

C.S.D CGT SERVICES PUBLICS 54

Rassemblement le 15 juin 2021

de 10h30-12h00

VAL DE BRIEY

(sous-préfecture)



Dans la France républicaine, héritière des plus grandes traditions démocratiques issues de la Révolution française, nous avons une tradition : lorsqu'une loi est injuste, nous la combattons !

Contre le vol des congés, nous assistons aujourd'hui à des mobilisations massives dans les collectivités.. Contre les réorganisations, les restructurations, les plans de suppression de poste, le « new management agile » qui étouffe l'ensemble des agents, dont l'encadrement, oui les territoriaux sont en colère !

- Pour le dégel immédiat du point d'indice et le rattrapage de ce qui nous a été confisqué depuis 10 ans,
- Pour l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique,
- Pour mettre en œuvre notre campagne des 10% et revendiquer la diminution du temps de travail

La journée du 15 juin 2021 est appelée dans toute la Fonction publique (Etat, hospitalière, territoriale) par l'intersyndicale nationale CGT, FSU, SUD, FAFPT

Bien entendu comme c'est toujours le cas dans la Fonction publique territoriale, des actions sont prévues localement en direction des conseils municipaux, communautaires en fonction d'agendas locaux. Les dates ne s'opposent pas mais se complètent.



Administratifs, soignants, ouvriers, travailleurs sociaux, aides à domicile, ..., du secteur public, privé ou associatif, nous sommes discriminés et maltraités ! Le Ségur et les négociations catégorielles de ces derniers mois n'ont fait que renforcer les inégalités en tentant le jeu de la division des travailleurs.

Tous ensemble, mardi 15 juin, RASSEMBLONS-NOUS et EXIGEONS :

- ⇒ la même revalorisation pour TOUTES et TOUS (300 € par mois minimum),
- ⇒ des embauches dans nos hôpitaux, EHPAD, établissements du social et médico-social,
- ⇒ un plan ambitieux d'attractivité / formation aux métiers du sanitaire, social et médico-social,
- ⇒ l'arrêt des projets de suppressions de postes et de lits dans les hôpitaux,
- ⇒ des budgets enfin à la hauteur de nos missions, ...

MANIFESTATION REGIONALE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

Rendez-vous mardi 15 juin 2021 à partir de 13h30
devant l'Agence Régionale de Santé Grand Est, 3 boulevard Joffre à NANCY

Ségur la réalité
des reclassements

Hervé, 52 ans
Aide-Soignant
CH de Douai
10^{ème} échelon C2, IM 402

Gain au 1^{er} octobre 2021*
65€ brut (53€ net)
8^{ème} échelon, IM 415

Fin de carrière
accessible à 72 ans

STOP aux effets d'annonces
On veut de vraies augmentations

*Sans réserve de la communication officielle des arrêtés

La CGT du REMM appelle à deux nouvelles dates de manifestation les 3 et 15 juin 2021 !

TO U J O U R S P A S D'AUGMENTATION DE SALAIRE POUR LE SOCIAL ET LE MEDICO - SOCIAL !!!

Les dernières négociations nationales concernant les augmentations de salaire n'ont rien donné.

Le social et le médico-social sont encore et toujours les laissés pour compte de la crise sanitaire !

Au REMM, nous avons assurés la continuité de se vice durant tous les confinements ! Nous avons même assurés des missions de sécurité sanitaire pour tous les enfants.

Depuis, les personnels de santé, ont à juste titre reçu une prime « Covid » de 1500 euros et une augmentations de salaire de 183 euros brut mensuel ! Les personnels du REMM, relevant aussi du statut de la fonction publique hospitalière, n'ont pas été considéré à hauteur de nos collègues de l'hôpital public.

Pour nous, une prime de 500 euros maximum et surtout 0 euros d'augmentation de salaire !

C'en est trop ! Les dernières négociations renvoient à une hypothétique nouvelle négo en 2022 sans aucune garanties !

Alors, pour maintenir la pression et ne rien lâcher, La CGT du REMM appelle à deux nouvelles dates de manifestation :

le 3 juin, avec la CFDT, devant le Conseil Départemental, rue Sergent Blandan à 13 h 30

le 15 juin, rassemblement devant l'ARS Grand Est Boulevard Joffre à NANCY pour 14 h 00

Soyons nombreux pour dire cette injustice !

« Celui qui combat peut perdre mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »



Grève à la CAF le 29 juin

Situation des Caf ! Rencontre Intersyndicale ! LE 29 JUIN 2021 ! TOUS MOBILISÉS POUR LES CAF !



Montreuil, le 4 juin 2021

FLASH INFO

INTERSYNDICALE DU 4 JUIN 2021

Situation des CAF Rencontre des Fédérations CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SUD

Le 3 juin 2021, les Fédérations CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC et SUD se sont rencontrées, afin d'échanger sur la situation catastrophique dans les Caisses d'Allocations Familiales, suite à la mise en place de la réforme sur les aides au logement.

Un 1^{er} temps d'échange a porté sur les défaillances techniques liées au changement qui entraînent de nombreux bogues informatiques avec rupture de droits, pas uniquement sur les aides au logement, laissant les salariés démunis et les allocataires, parfois, sans ressources.

Estimant que la réforme sur les aides au logement est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, très rapidement, le Collectif Sécurité Sociale de la FNPOS CGT a lancé le débat sur les conditions de travail et la souffrance des salariés qui n'ont plus les moyens de rendre un service de qualité aux allocataires, depuis de nombreuses années. En effet, les COG n'ont qu'une vocation « rentabiliser » la Sécurité sociale en poursuivant les suppressions d'emplois et le recrutement d'effectifs en contrats précaires. Ce dont souffrent les salariés des CAF, c'est bien d'un manque de personnels en CDI qualifié. De ce fait, la situation devient insupportable. La mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage va accentuer ce phénomène dès le mois de juillet. Les demandeurs d'emplois qui vont perdre tout ou partie de leurs droits à l'allocation chômage vont légitimement se tourner vers les CAF pour une demande de RSA.

Certains syndicats CGT de CAF sont déjà mobilisés et ont déjà déposé des préavis de grève notamment pour les mardis du mois de juin. L'ensemble des Fédérations ont la responsabilité de soutenir, coordonner mais également d'élargir le mouvement car le problème du manque d'effectifs est le même dans toutes les branches.

Dans un 1^{er} temps, l'intersyndicale a décidé :

- **D'un courrier au directeur de la CNAF et au ministère avec demande d'entrevue.**
- **D'un temps fort de grève pour rassemblements locaux et devant le ministère, à Paris, avec des délégations de syndicats CAF, le mardi 29 juin 2021, sur des revendications claires et communes dont le recrutement de personnel en CDI et l'arrêt des suppressions d'emplois.**

L'hypothèse d'un mouvement élargi à l'ensemble des branches de la Sécu, pour frapper fort lors de la rentrée en septembre, a été envisagée.

Un communiqué commun va paraître dans les jours qui viennent.

Page 1

Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux CGT - Case 536 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 55 82 87 01 - site : <http://www.orgasociaux.cgt.fr/>



Lien YouTube



Lien Facebook



Lien Twitter



Lien Instagram



Le Collectif Revendicatif de l'Union locale CGT organise sa nouvelle Brocante suivie d'un apéro concert Le vendredi 11 juin 2021



UNION LOCALE C.G.T des syndicats de Nancy et ses environs

Nancy, le 4 juin 2021

Le Collectif Revendicatif de l'Union locale CGT organise sa nouvelle

Brocante suivie d'un apéro concert

Le vendredi 11 juin 2021

À partir de 16h30 et jusque 22h dans ses locaux.



A cette occasion, une petite restauration sur place est prévue.

1, 2, 3 Pâtissez !

Nous en appelons à vos talents de Pâtissières et Pâtissiers pour confectionner des petites choses sucrées et/ou salées et attendons pour le vendredi 11 juin vos chefs d'œuvres qui seront très appréciés !

Le Collectif Revendicatif

17 rue Drouin – 54000 NANCY

Téléphone : 03 83 32 20 14



Formation

Le collectif formation recrute !



une année chahutée mais pleine de réalisations :

Depuis Avril 2020, l'UL a dû annuler et reporter la quasi totalité des formations. Non sans mal, 61 stagiaires ont été formé(e)s en 2020, 31 en 2021. Il nous reste 6 mois pour réaliser 7 sessions. Malgré les reports, les restrictions diverses, l'inconfort parfois dû à notre statut d'occupant sans titre, stagiaires et animateurs ont tenu bon. Qu'ils (elles) en soit remercié(e)s.

Une nouvelle formation est mise en place, « Lutter contre les violence sexistes et sexuelles au travail » animée par Nicolas Perry, du 6 au 8 Octobre avec une camarade du collectif confédéral femmes-mixité. L'UL crée aussi un collectif dédié.

Afin d'être plus proche de nos syndicats, des stages CSE ont été travaillés au préalable sur le questionnaire des futurs stagiaires, les sessions abordent des thématiques et des problèmes relevés dans les entreprises des stagiaires. C'est aussi dans cette année chaotique que trois nouveaux animateurs rejoignent le collectif.

Le calendrier 2022 est à l'étude, avec des ambitions. Le nombre des formations « souffrance au travail » a été doublé, « Démystification du droit » également. Il y aura désormais une session par semestre au lieu d'une par an. Il faut noter qu'elle se remplissent dès leur annonce.

Ces stages collent à la réalité du terrain, là où les salariés ont besoin d'aide au quotidien.

12 session de formation sont en prévision pour l'année à venir, soit avec une jauge actuelle de 10 stagiaires, 600 journée de formation à assurer.

L'équipe pédagogique d'un peu plus de dix militant(e)s se donne et réalise les objectifs, mais il faudra démultiplier nos efforts pour former nos militant(e)s au enjeux du combat social à venir.

Acquérir et transmettre le savoir pour nourrir les luttes à venir

Les attaques répétées contre le code du travail, l'installation à la hussarde des C.S.E., la répression musclée contre le monde du travail, ont mis nos forces à rude épreuve.

Mais cependant, la formation syndicale reste à investir. Le droit du travail consacre douze jours par an à chaque salarié(e) pour se former et former.

Depuis des dizaines d'années, l'UL de Nancy forme environ 100 militant(e)s par an, parfois plus. Une trop grande partie de nos stagiaires ne poursuivent pas le mouvement. Se former c'est acquérir des connaissances, échanger des savoirs, emprunter des stratégies et puis nécessairement transmettre ce que l'on a appris aux suivant(e)s, à celles et ceux qui arrivent. La transmission de ces connaissance incombe à toutes et tous.

Aussi, L'Union Locale s'adresse à tous ses syndicats, pour qu'un investissement humain soit fait dans le collectif formation. Il s'agit vraiment d'un investissement. La loi offre du temps pour se former et former, 12 à 18 jours par an peuvent être « prescrits » par l'Union Locale pour participer à la formation, les militant(e)s du collectif se tiennent prêt(e)s pour travailler en binôme avec de nouveaux formateurs. Le temps passé à cette activité ne coûtera pas de moyens au syndicat dans l'entreprise, au contraire, cela permettra d'avoir des militant(e)s aux connaissances constamment mises à jour.

Se former pour acquérir la science de son malheur

Une des premières armes du syndicalisme, fut la formation. Dès 1895, les bourses du travail participant à la création de la CGT, mirent en place des cours du soir, des conférences.

Le monde ouvrier était encore illettré pour une grande partie. C'est pourtant dans un dénuement complet, en l'absence de droits élémentaires que s'est forgé le savoir nécessaire au combat social, au prix d'une grande volonté humaine. Fernand Pelloutier, secrétaire général des bourses du travail disait en 1898, « l'ouvrier doit acquérir la science de son malheur ». Comprendre le monde, partager des savoirs, expliquer qu'il n'y a pas de fatalité, sont des actes de résistance.

Plus que jamais cette école de la révolte doit se perpétuer, nous sommes condamnés à faire avancer les revendications, il n'y pas d'autre choix. Nous ne pouvons compter que sur nos propres forces, elles existent, même malmenées. Le capital et les pouvoirs successifs font une surenchère militariste, contre le mouvement social. La police est le seul service public qui répond à nos revendications, par la matraque. Ce n'est pas un signe de force, c'est un aveu de faiblesse, c'est un pouvoir qui craint la vérité, la démocratie, qui refuse que les savoir et les connaissances soient partagé.

Penser c'est déjà désobéir..

Pour le secteur formation
Michel ANCE

Formations syndicales UL CGT Nancy 2^{ème} semestre 2021

Accueil

- Les 4 et 5 octobre 2021

S'adresse aux nouveaux syndiqués et aux non syndiqués

Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail

- Du 6 au 8 octobre 2021

Niveau I – Tronc Commun (5 jours)

- Du 11 au 15 octobre 2021
- Du 29 novembre au 3 décembre 2021

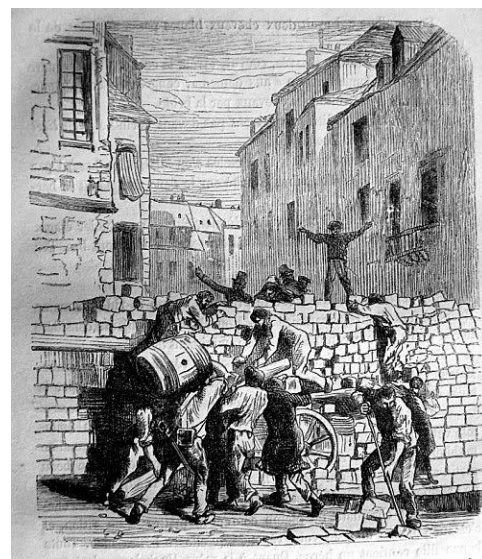
Suite du stage d'Accueil

Démystification du droit

- Du 15 au 19 novembre 2021

Souffrance au Travail

- Du 13 au 17 décembre 2021



Stage syndical :

« construire une barricade ! »

Une nouvelle formation « Agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail » est programmée du 6 au 8 octobre 2021 à l'Union Locale CGT Nancy.

Vous trouverez ci-dessous le descriptif de cette formation.

Agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Population syndicale concernée

Tou(te)s les syndiqué(e)s de la CGT, et plus particulièrement les camarades en responsabilités dans les organisations territoriales et fédérations et élu(e)s ou mandaté(e)s.

Le contexte qui amène à faire de la formation

Cette formation s'inscrit dans la famille de formation « être acteur(rice) toute sa vie ». Elle a pour but de développer les capacités nécessaires de tou(te)s nos syndiqué(e)s pour construire une intervention syndicale pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Les objectifs de formation

À la fin de la formation les stagiaires seront en capacité :

- **D'identifier et de caractériser les violences sexistes et sexuelles ;**
- **De construire une démarche pour agir syndicalement.**

Les thèmes abordés

- La réalité des violences sexistes et sexuelles
- De quoi parle-t-on quand on parle de violences sexistes et sexuelles au travail ?
- Mobiliser les acteur(rice)s pour notre démarche syndicale
- L'accueil des victimes

Les prérequis à cette formation

Les stagiaires devront déjà avoir suivi la Formation syndicale générale de niveau 1 (tronc commun).

Évaluations prévues

Évaluations en cours de stage à l'occasion d'exercices et mises en situations.

Évaluation de fin de formation.

Forme et durée de l'action de formation

Stage de 3 jours les 6, 7 et 8 octobre 2021 à l'Union Locale CGT Nancy – 17 rue Drouin 54000 Nancy.

F I C H E D ' I N S C R I P T I O N
Stage de Formation organisé par l'Union Locale CGT Nancy

Intitulé de la Formation : -----

Dates de la formation : Du ----- au -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Portable : _____ Adresse électronique : _____

Entreprise : _____ Secteur Public, nationalisé ou Privé : _____

Demande de congé formation économique, sociale et syndicale à l'employeur faite

Existence du syndicat - de 2 ans + de 2 ans

Le salarié a-t-il besoin d'une convocation ? (si fonction publique)

Oui Non

Merci de bien vouloir préciser si vous rencontrez des problèmes pour le financement pédagogique de cette formation : -----

Signature du secrétaire du syndicat

Nom et Prénom

Fiche à retourner à

Union Locale CGT Nancy

17 rue Drouin

54000 NANCY

E-mail : ul-cgtncy@wanadoo.fr

Tél : 03 83 32 20 14

Toute inscription à une session de formation doit se faire à l'aide de cette fiche. En l'absence, aucune inscription ne sera prise en compte.

L'adresse personnelle ainsi que le téléphone du/de la stagiaire est obligatoire afin de lui envoyer confirmation et modalités de la session de formation.

Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser à votre employeur, à minima 30 jours à l'avance.

Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.

*Le congé de formation économique, sociale et syndicale est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis du comité d'entreprise, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. **Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.** En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

OOO

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement.....

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le.....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L 2145-5 et suivants du Code du travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du (date de début de la formation)....., au (date de fin de la formation)....., en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » (ou l'institut de.....) qui est un organisme agréé.

Je vous rappelle que conformément à l'article L 2145-6 du Code du travail modifié par l'ordonnance N°2017-1386 du 22 septembre 2017 (V), le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

(Signature)

Collectif Antisexisme UL CGT Nancy

Il est plus que temps aujourd'hui d'agir pour gagner l'égalité entre les sexes et pour combattre les violences sexistes et sexuelles que les femmes subissent.

Dans nos sociétés, les inégalités persistent, ainsi que les agressions qui les accompagnent.

Quelques réalités dans le monde du travail en France (*1) :

- 25% de salaire en moins pour les femmes,
- Une forte majorité des travailleur.se.s pauvres sont des femmes,
- Temps partiels imposés aux femmes davantage qu'aux hommes,
- 80% des femmes disent être victimes de sexisme au travail,
- 1/3 des femmes sont victimes de harcèlement,
- 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour sur le lieu du travail.

C'est pour tout cela que l'Union locale CGT de Nancy met en place un collectif antisexisme.

Nous serons en appui aux syndicats et aux syndiqué-e-s du périmètre de l'Union Locale.

Nous proposerons des initiatives aux syndicats, mais les syndicats auront aussi le loisir de nous interpeller pour construire ensemble des démarches revendicatives, pour les accompagner sur ces questions.

Il ne vous aura pas échapper qu'une formation pour combattre les violences sexistes et sexuelles au travail est prévue début octobre à l'UL de Nancy.

Nous envisageons d'ores et déjà de participer à l'organisation d'une initiative unitaire de mobilisation qui aura lieu le 25 novembre, journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes.

Suite à l'appel à candidature du 1^{er} juin, notre collectif commence à se former. Plus nous serons nombreux et nombreuses, et mobilisé.e.s, plus notre action sera efficace. Si vous êtes un-e syndiqué.e motivé.e par toutes ces problématiques et que vous souhaitez proposer votre candidature, après en avoir fait part à votre syndicat, vous pouvez écrire au secrétariat de l'UL à l'adresse mail ul-cgtncy@wanadoo.fr, en précisant vos : nom, prénom, année de naissance, syndicat d'appartenance et numéro de téléphone.

La première réunion de notre collectif aura le 1^{er} juillet à 13h30 à l'Union Locale de Nancy.

Simple, forte, aimant l'art et l'idéal, brave et libre aussi, la femme de demain ne voudra ni dominer, ni être dominée.

Louise Michel

*1 : Source : « Féministe, la CGT ? Les femmes, leur travail et l'action syndicale », Sophie Binet, Maryse Dumas, Rachel Silvera, Les éditions de l'Atelier.



Création et appel à candidatures pour le Collectif antisexisme

Lutter pour l'égalité femmes-hommes, combattre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles

L'Union locale CGT de Nancy souhaite mettre en place un collectif antisexisme afin de favoriser la prise en compte de la question de la lutte pour l'égalité femmes-hommes et contre les discriminations sexistes et sexuelles auprès des syndicats et des syndiqué-e-s de son périmètre.

Marjorie de la CPAM et Nicolas de l'énergie seront en charge de la co-animation de ce collectif, sous la responsabilité de la commission exécutive et du secrétariat de l'UL et en lien avec les collectifs « formation » et « activités revendicatives ».

Ce nouveau collectif sera en charge de diffuser le matériel, les publications, les campagnes sur ces sujets émanant des différentes structures de la CGT, en particulier de la Confédération et de son collectif femmes-mixité ainsi que de créer des documents locaux. Il organisera des réunions et des séminaires le cas échéant. Il formera les syndiqué-e-s sur cette question.

Il participera à l'organisation des initiatives unitaires de mobilisation comme sur les journées du 25 novembre (journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes) et du 08 mars (journée internationale de lutte pour les droits des femmes).

Si vous êtes un-e syndiqué.e motivé.e par ces sujets et que vous souhaitez proposer votre candidature, après en avoir fait part à votre syndicat, vous pouvez écrire au secrétariat de l'UL à l'adresse mail ul-cgtncy@wanadoo.fr, en précisant vos : nom, prénom, année de naissance, syndicat d'appartenance et numéro de téléphone.

Nous définirons ensemble les modalités d'organisation et nous en informerons les syndicats. Le temps militant que vous accorderez à ce collectif sera fonction de ce que vous pouvez ou voulez lui accorder.

Amicalement,

Marjorie et Nicolas



Culture

Il y eut tout d'abord cette grande suffisance,
Venue de l'occident et notamment la France.
Un virus inconnu apparaît en Asie,
Ça devait arriver, nous on est à l'abri.
Même les premiers cas en début deux mille vingt,
N'effaceront ce mépris et tous étaient certains
De vaincre en peu de temps ce péril anodin.
Tout le monde le disait, même Agnès Buzin,
Mais la vague augmenta malgré les prévisions
Et l'Etat rassura, il faut garder raison.
Les meilleurs matériels, les meilleurs hôpitaux
Dont la France était prête pour faire face au chaos
De masque pas besoin, la vie doit continuer...
Nous apprendrons, trop tard, le mensonge meurtrier
Comme nous apprendrons les hostos surchargés,
Les absences de lits, les personnels usés,
La carence évidente de nos services publics,
Devenus en si peu tellement anorexiques.
Et sur les chaines infos apparaissent des gourous,
Devenus tout puissants comme le docteur Raoul.
Et la peur s'installa ; le pouvoir fut ravi
Avec ce climat là, tout lui était permis.
Et au nom de l'urgence et de notre santé
Piétina en silence toutes nos libertés.
Et puis on nous fut croire aux bienfaits de la science,
Le vaccin va venir, un p'tit peu de patience,
Les labos y travaillent, vous restez confinés !
On s'occupe de tout, vous télétravaillez !
La maladie régresse, le système a gagné.
En tout cas pour l'instant, l'occident est sauvé
Certes, c'est pas vrai partout mais fat bien commencer,
On verra un peu plus tard pour l'humanité.
Cette impression bizarre d'avoir été enflé
Me prend parfois lorsque je vois à la télé
Les profits de certains tellement augmentés
Et la misère des autres continuer d'évoluer.

Une impression, sans doute...

Thierry Bellivier